

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE Département de la Martinique

Libert · Egaliti · Fraterniti RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT MARTINIOUE

BAROMETRE du mois de mai 2019

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
Mai 2019 provisoire	37	1	1 46		
Mai 2018	17	1	20	6	
Variation	20	0 26		5	
Evolution 2019/2018	118%	0,00 %	130%	83%	

Le mois de mai 2019 a été un bon mois (1 tué), en stabilité par rapport à 2018 (1 tué) mais avec une hausse importante des accidents et des blessés.

Bilan 5 mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
5 mois 2019 provisoire	216	9	264	60	
5 mois 2018 définitif	89	13	98	33	
Variation	127	-4	166	27	
Evolution 2019/2018	143%	-31%	169%	82%	

Le cumul des 5 mois montre une baisse des tués, mais on constate une hausse importante des autres indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés)

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Mai 2019	1	0	1	4	0	3	0	9
Mai 2018	4	1	0	4	1	3	0	13

On constate en 2019 que la majorité des tués sont représentés dans la catégorie des 2RM (5 tués sur 9 tués) la baisse de la mortalité routière profite essentiellement aux piétons (- 3 tués)

Sécurité routière – les piétons

La vitesse pratiquée par l'usager a un impact sur la distance d'arrêt (*), en effet, alors qu'il suffit de 28m pour s'arrêter à 50km/h, il faudra 8m de plus à 60 km/h. Cette différence de 10 km/h de la vitesse pratiquée a notamment un impact sur la sécurité des piétons ; Alors qu'à 50km/h la voiture s'arrête avant le piéton, à 60km/h le piéton est percuté à une vitesse de 40 km/h et ses chances de survie sont minimes (25 piétons ont été tués en agglomération entre 2008 et 2017 sur un total de 46 tués piétons)

(*) : distance d'arrêt = distance parcourue pendant le temps de réaction (minimum de 1 seconde) + distance de freinage La distance de freinage est directement liée à la vitesse pratiquée, à l'état de la chaussée (route mouillée) mais aussi à l'état du véhicule (freins, pneus, amortisseurs, etc.)

Respectons toujours les limitations de vitesse!

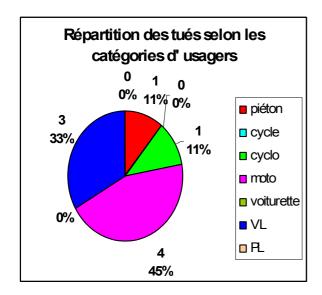
Rappel : décret n°2018-795 du 17 septembre 2018 (JO du 18 septembre 2018) relatif à la sécurité routière : Renforcement de la protection des piétons (sanctions plus fortes en cas de refus de priorités aux piétons avec un retrait de 6 points au lieu de 4 et usage désormais possible de la vidéo-verbalisation)

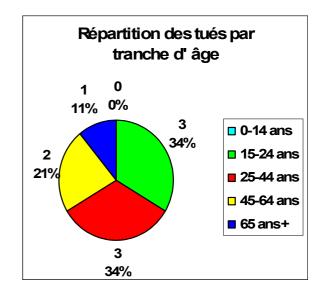
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette





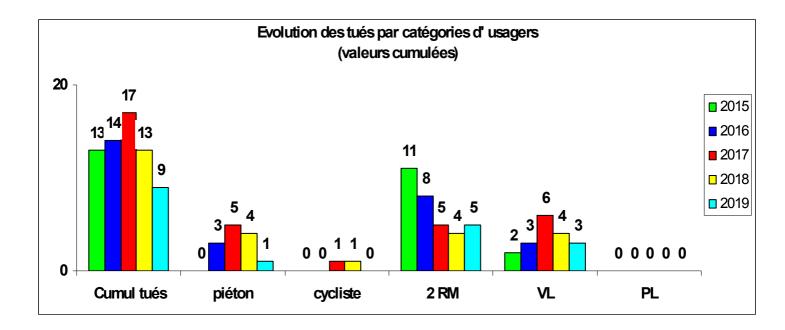
Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2019) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :





La moitié des tués est un 2RM

La moyenne d'âge des tués est de 40 ans (47 ans en 2018) 1 tué sur 3 a moins de 30 ans !



La mortalité routière de janvier à mai 2019 (9 tués) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (14 tués)

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui : provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;

survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

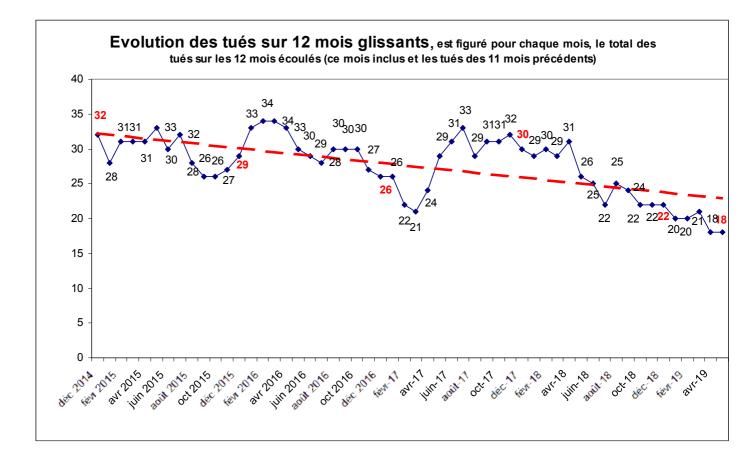
Blessés hospitalisés(BH): victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés légers (BL) :victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants reste dans la moyenne de 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués) après avec une baisse amorcée fin 2016, la tendance est redevenue haussière courant fin 2017 malgré une fin d'année très favorable (7 tués sur cinq mois), la tendance actuelle est à la baisse

rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (30 tués en 2017 et 22 tués en 2018), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3448 tués en 2017 en métropole : source ONISR)

